

# Près d'un emploi industriel sur six dans la Vallée de la Seine

Le territoire de la Vallée de la Seine (*définitions*) se compose de cinq départements de l'Île-de-France (Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise et les Yvelines) et de quatre départements normands (le Calvados, l'Eure, la Manche et la Seine-Maritime). Il représente un espace industriel majeur au plan national. Sur seulement 5 % de la superficie totale de la France métropolitaine, il concentre 15,6 % des emplois, salariés et non salariés, de l'industrie, soit 505 000 des 3,2 millions que compte l'industrie métropolitaine (*figure 1*). Ces emplois industriels sont très majoritairement des emplois salariés (486 000 dans la Vallée de la Seine), les effectifs « non salariés » (entrepreneurs individuels, micro-entrepreneurs, gérants de société) ne représentant que 3,7 % du total des emplois industriels. La densité d'emplois industriels au km<sup>2</sup> s'élève ainsi à 18,1 au km<sup>2</sup> dans la Vallée de la Seine contre 5,9 seulement sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle

est particulièrement forte en Île-de-France (37,2 emplois/km<sup>2</sup>) et, bien que plus faible, reste supérieure en Normandie (6,8 emplois/km<sup>2</sup>) à celle de France métropolitaine.

Ces 505 000 emplois se répartissent dans plus de 52 400 établissements dont l'activité principale est de type industriel (*figure 2*). À elle seule, la Vallée de la Seine concentre, en 2017, près de 15 % des établissements industriels français. Environ 19 000 de ces établissements sont des établissements employeurs (c'est-à-dire ayant eu au cours de l'année 2017 au moins un employé salarié).

Le département des Hauts-de-Seine rassemble près de 100 000 emplois dans l'industrie soit le cinquième des emplois industriels de la Vallée de la Seine. Les Yvelines et la Seine-Maritime viennent ensuite avec respectivement 78 600 et 76 300 emplois, soit dans chacun de ces départements plus de 15 % des emplois industriels de la Vallée de la Seine. Avec 63 500 emplois, Paris en

concentre 9 %. Les effectifs industriels, salariés et non salariés, sont moindres dans les autres départements de ce territoire : 43 300 en Seine-Saint-Denis, 39 500 dans l'Eure, 36 000 dans le Val-d'Oise, 34 500 dans le Calvados et enfin 33 400 dans la Manche. Les fonctions de siège et de conception sont particulièrement bien représentées en Île-de-France.

## Un poids important dans l'emploi salarié industriel métropolitain

Tous secteurs d'activité confondus, la Vallée de la Seine concentre sur son territoire plus de 5,1 millions d'emplois salariés, soit près de 23 % des emplois salariés métropolitains. Plus spécifiquement, 15,8 % des salariés de l'industrie métropolitaine travaillent sur ce territoire. Si le poids de la Vallée de la Seine dans l'industrie métropolitaine est conséquent, l'industrie ne représente cependant que 9,5 %

### 1 Dans l'Eure et la Manche, un emploi sur cinq dans l'industrie

Nombre de postes salariés et non salariés dans l'industrie de la Vallée de la Seine en 2017

	Emploi total			Emploi salarié			Emploi non salarié	
	Nombre	Poids dans l'emploi total du territoire (en %)	Poids dans l'emploi total industriel métropolitain (en %)	Nombre	Poids dans l'emploi salarié du territoire (en %)	Poids dans l'emploi salarié industriel métropolitain (en %)	Nombre	Poids dans l'emploi total industriel du territoire (en %)
<b>Vallée de la Seine :</b>	<b>504 703</b>	<b>9,0</b>	<b>15,6</b>	<b>486 215</b>	<b>9,5</b>	<b>15,8</b>	<b>18 488</b>	<b>3,7</b>
Hauts-de-Seine	99 621	9,1	3,1	97 786	9,5	3,2	1 835	1,8
Yvelines	78 623	14,6	2,4	76 817	15,8	2,5	1 806	2,3
Seine-Maritime	76 321	16,3	2,4	74 021	17,2	2,4	2 300	3,0
Paris	63 457	3,4	2,0	58 421	3,5	1,9	5 036	7,9
Seine-Saint-Denis	43 293	6,8	1,3	41 891	7,1	1,4	1 402	3,2
Eure	39 501	22,4	1,2	38 067	24,3	1,2	1 434	3,6
Val-d'Oise	36 046	9,2	1,1	34 655	9,8	1,1	1 391	3,9
Calvados	34 480	13,2	1,1	32 666	14,0	1,1	1 814	5,3
Manche	33 361	19,8	1,0	31 891	21,2	1,0	1 470	4,4
<b>Région Île-de-France</b>	<b>447 275</b>	<b>7,4</b>	<b>13,8</b>	<b>430 663</b>	<b>7,8</b>	<b>14</b>	<b>16 612</b>	<b>3,7</b>
<b>Région Normandie</b>	<b>203 678</b>	<b>17,4</b>	<b>6,3</b>	<b>195 769</b>	<b>18,6</b>	<b>6,4</b>	<b>7 909</b>	<b>3,9</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>3 233 443</b>	<b>12,9</b>	<b>100,0</b>	<b>3 074 059</b>	<b>13,8</b>	<b>100,0</b>	<b>159 384</b>	<b>4,9</b>

Notes de lecture : un établissement employeur a un ou plusieurs salariés. Les emplois salariés de l'industrie dans la Vallée de la Seine représentent 9,5 % des emplois salariés tous secteurs d'activité confondus sur ce territoire ; ils représentent aussi 15,8 % des emplois salariés industriels métropolitains.

Sources : Insee Flores 2017, Base non salariés 2017

des emplois salariés de ce territoire (figure 3). Cette moindre représentation de l'industrie dans la Vallée de la Seine est due à la forte présence d'emplois tertiaires dans la partie francilienne du territoire (86 % des emplois salariés). L'Île-de-France regroupe en effet bon nombre de sièges administratifs et sociaux d'entreprises ainsi qu'un grand nombre d'administrations fortement employeuses dans ce domaine. De même, le secteur du commerce et des services est extrêmement développé sur ce territoire. Le poids de l'industrie dans la Vallée de la Seine est également plus faible en termes d'établissements (4,4 % des établissements sont industriels contre 6,9 % en France métropolitaine) et en termes de richesse dégagée (définitions). Ainsi, l'industrie ne représente que 14,2 % de la richesse dégagée sur ce territoire contre 19,5 % au niveau métropolitain. Toutefois, au regard du poids des établissements et des salariés sur ce territoire, la richesse dégagée par l'industrie est importante. Avec 55 milliards d'euros, elle représente en effet le cinquième de la richesse dégagée par l'industrie en métropole.

À l'échelle régionale, l'influence de l'industrie est beaucoup plus importante dans l'ensemble de la Normandie, y compris l'Orne, que dans l'ensemble des départements composant l'Île-de-France. Ainsi, l'industrie rassemble 19 % des salariés en Normandie contre 8 % en Île-de-France.

Parmi les départements de la Vallée de la Seine, le poids de l'industrie dans l'emploi salarié total est très variable. Ainsi il atteint 24 % dans l'Eure et 21 % dans la Manche (contre 9,5 % dans la Vallée de la Seine). Il est élevé également en Seine-Maritime (17 %) et dans les Yvelines (16 %). À l'inverse, c'est à Paris que le poids de l'industrie est le plus faible (3,5 %) même si ce secteur y compte un nombre important de salariés (58 400 salariés). La capitale concentre aussi plus du tiers des établissements industriels de la Vallée de la Seine. Dans les Hauts-de-Seine qui comptent le plus de salariés industriels des départements de la Vallée de la Seine, l'emploi industriel n'est pas prédominant puisqu'il ne représente que 9,5 % de l'ensemble des emplois salariés.

### Une plus forte concentration de l'emploi dans les établissements de 50 salariés ou plus

Les établissements employeurs de l'industrie métropolitaine se distinguent par des effectifs moyens presque deux fois plus im-

## 2 15 % des établissements industriels sont localisés dans la Vallée de la Seine

Nombre d'établissements et d'établissements employeurs dans la Vallée de la Seine en 2017

	Ensemble des établissements industriels		Établissements industriels employeurs	
	Nombre	Part dans l'industrie métropolitaine (en %)	Nombre	Part dans l'industrie métropolitaine (en %)
<b>Vallée de la Seine :</b>	<b>52 444</b>	<b>14,6</b>	<b>19 027</b>	<b>13,1</b>
Hauts-de-Seine	5 838	1,6	1 969	1,4
Yvelines	4 477	1,2	1 791	1,2
Seine-Maritime	4 892	1,4	2 474	1,7
Paris	18 503	5,2	4 712	3,2
Seine-Saint-Denis	5 979	1,7	2 077	1,4
Eure	2 773	0,8	1 348	0,9
Val-d'Oise	4 160	1,2	1 810	1,2
Calvados	3 308	0,9	1 605	1,1
Manche	2 514	0,7	1 241	0,9
<b>Région Île-de-France</b>	<b>52 193</b>	<b>14,5</b>	<b>18 325</b>	<b>12,6</b>
<b>Région Normandie</b>	<b>15 176</b>	<b>4,2</b>	<b>7 485</b>	<b>5,2</b>

Sources : Insee, REE 2017, Flores 2017

portants que dans l'ensemble des secteurs d'activité : 21 salariés contre 11 salariés. En 2017, les 19 000 établissements industriels de la Vallée de la Seine se démarquent de leurs homologues nationaux par une taille moyenne encore plus élevée avec 26 salariés par établissement en moyenne. Les établissements de très grande taille (500 salariés ou plus) occupent une place particulièrement importante dans l'emploi de ce territoire. En effet, près d'un tiers des salariés de l'industrie travaillent dans des établissements de cette taille contre un cinquième en France métropolitaine (figure 4). Ces très grands établissements représentent pourtant moins d'1 % de l'ensemble des établisse-

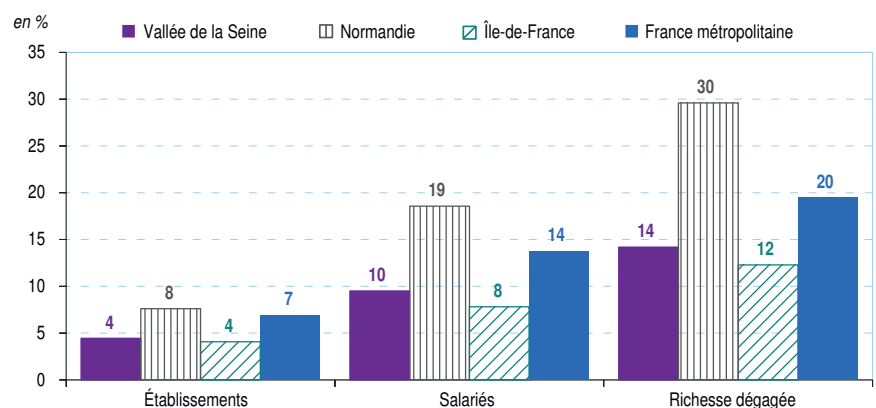
ments industriels employeurs de la Vallée de la Seine. *A contrario*, plus des deux tiers des établissements employeurs comptent moins de 10 salariés et les établissements de cette taille ne totalisent que 9 % de l'ensemble des emplois industriels de la Vallée de la Seine, des proportions proches de celles observées au niveau national.

### Fabrication de matériels de transports : le quart des emplois dans la Vallée de la Seine

Tous les secteurs d'activité de l'industrie sont présents sur le territoire de la Vallée de

## 3 Une contribution importante de l'industrie à la richesse dégagée par la Normandie\*

Poids de l'industrie en termes d'établissements, de salariés et de richesse dégagée dans l'ensemble des secteurs en 2017



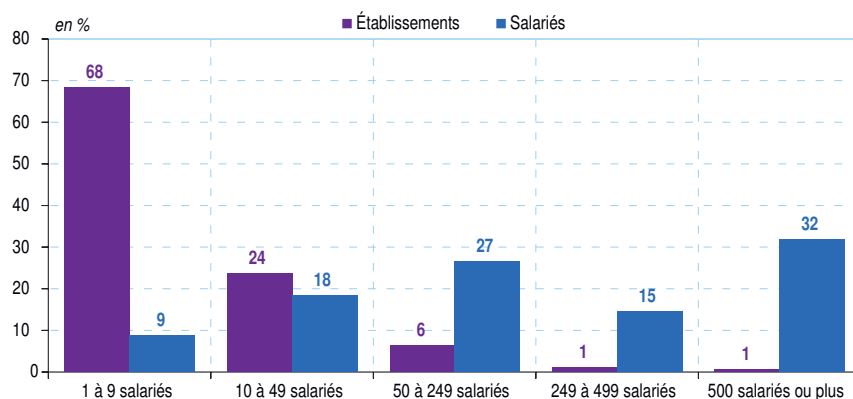
\* Les données Normandie et Île-de-France concernent l'ensemble de ces régions (et pas uniquement la partie située sur le périmètre de la Vallée de la Seine)

Sources : Insee, REE 2017, Flores 2017, FEE 2017

la Seine, mais certains y sont particulièrement bien implantés. Largement représenté par plusieurs grands sites industriels dédiés à l'automobile (Renault, PSA) et à l'aéronautique (Airbus, Ariane), le secteur de la *fabrication de matériels de transport* est le plus gros pourvoyeur d'emplois de la Vallée de la Seine avec 82 000 salariés, soit près de 17 % de l'ensemble des salariés industriels de ce territoire (figure 5). Cela représente près d'un quart des effectifs métropolitains du secteur. Les établissements de ce secteur, peu nombreux, sont souvent de grande taille et 82 % des employés du secteur travaillent dans un établissement de 500 salariés ou plus. De plus, ce secteur dégage la part de richesse la plus importante de l'industrie de la Vallée de la Seine : près de 20 % du total de l'industrie sur ce territoire et près de 30 % de la richesse totale dégagée par ce secteur en France métropolitaine (figure 6).

## 4 Plus de deux établissements employeurs sur trois ont moins de 10 salariés

Répartition des établissements employeurs et des salariés de l'industrie par tranche de taille des établissements de la Vallée de la Seine



Champ : Établissements employeurs actifs au 31/12/2017 – postes non annexes  
Source : Insee, Flores 2017

## 5 Un salarié de la cokéfaction et du raffinage sur deux travaille dans la Vallée de la Seine

Poids des secteurs d'activité de l'industrie de la Vallée de la Seine dans le total métropolitain

Secteur d'activité	Établissements			Salariés			
	Nombre	Poids dans l'industrie de la Vallée de la Seine (en %)	Poids dans le total métropolitain du secteur (en %)	Nombre	Poids dans l'industrie de la Vallée de la Seine (en %)	Poids dans le total métropolitain du secteur (en %)	Part des salariés dans un établissement de 500 salariés ou plus
Fabrication de matériels de transport	595	1,1	13,5	82 075	16,9	23,2	82,1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	9 464	18,0	13,5	64 062	13,2	11,4	10,4
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5 372	10,2	9,2	46 706	9,6	27,8	38,5
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	10 647	20,3	14,9	40 837	8,4	15,6	11,8
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	2 533	4,8	12,5	35 799	7,4	20,5	8,3
Industrie chimique	994	1,9	20,5	35 242	7,2	24,2	38,5
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	2 837	5,4	10,8	31 547	6,5	8,5	12,1
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	891	1,7	20,7	27 879	5,7	22,4	48,8
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	1 876	3,6	9,9	26 816	5,5	10,4	19,7
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	9 232	17,6	31,3	19 765	4,1	19,8	7,0
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	942	1,8	12,9	18 969	3,9	11,0	13,5
Industrie pharmaceutique	192	0,4	27,2	18 968	3,9	24,8	41,3
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	5 802	11,1	17,0	16 777	3,5	9,8	0,0
Fabrication d'équipements électriques	622	1,2	17,6	14 216	2,9	13,2	26,0
Cokéfaction et raffinage	39	0,1	28,1	4 648	1,0	50,2	74,2
Industries extractives	406	0,8	9,3	1 909	0,4	9,4	0,0
<b>Total secteur industriel</b>	<b>52 444</b>	<b>100,0</b>	<b>14,6</b>	<b>486 215</b>	<b>100,0</b>	<b>15,8</b>	<b>31,9</b>

Sources : Insee, REE 2017, Flores 2017

En termes d'emplois, la *fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac* vient ensuite avec 64 000 salariés, soit 13 % des emplois industriels du territoire. La Vallée de la Seine pèse cependant nettement moins dans le total métropolitain de ce secteur (11 %).

Le secteur de la *production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné* est le troisième avec 46 700 personnes, soit presque 10 % de l'ensemble des salariés industriels de la Vallée de la Seine. Dans ce secteur, on retrouve de grands groupes tels qu'EDF ou Engie. En termes d'emplois, c'est le deuxième secteur le plus implanté dans la Vallée de la Seine avec 28 % des effectifs métropolitains du secteur. En outre, il se situe au deuxième rang en termes de richesse dégagée dans l'industrie de la Vallée de la Seine (plus de 15 %). Ce territoire réalise même un tiers de celle dégagée par le secteur au niveau national.

Un autre secteur est particulièrement bien implanté dans la Vallée de la Seine : la *cokéfac-*

*tion et raffinage*. Avec seulement 4 600 salariés, soit à peine 1 % des emplois industriels du territoire répartis dans moins de 40 établissements, il n'en est pas moins caractéristique du territoire. La Vallée de la Seine représente en effet la moitié des emplois totaux du secteur en France métropolitaine. Cela est dû notamment à la présence des raffineries Total et Esso en Seine-Maritime ainsi que des sites Total dans les Hauts-de-Seine. De surcroît, les établissements de la Vallée de la Seine dégagent plus des trois cinquièmes de la richesse de ce secteur au niveau national.

D'autres secteurs sont également très présents dans la Vallée de la Seine comme l'*industrie chimique* et l'*industrie pharmaceutique* qui concentrent sur cet espace plus de 24 % des emplois métropolitains dans leur secteur et produisent plus de 30 % de la richesse dégagée par leur secteur au niveau national. C'est aussi le cas de la *production et distribution d'eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution*, de la *fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques* et de la *fabrication de textiles, in-*

*dustries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure*, qui cumulent dans la Vallée de la Seine une part importante des emplois de leur secteur et de la richesse dégagée au niveau national.

### Plus d'emplois et de grands établissements industriels en Île-de-France

Les emplois de l'industrie de la Vallée de la Seine, à l'instar des autres emplois, sont fortement concentrés sur sa partie francilienne. Ainsi les Hauts-de-Seine rassemblent 20 % de ces emplois, Paris 12 % et la Seine-Saint-Denis 12 %. Ces départements qui constituent la frange ouest de la zone d'emploi de Paris totalisent près de 200 000 emplois salariés dans l'industrie. À titre de comparaison, la zone d'emploi de Versailles-Saint-Quentin en comporte 46 000 et celle de Rouen 41 000.

Ces effectifs importants de la partie francilienne du territoire s'expriment aussi dans la répartition des 50 plus gros établissements industriels de la Vallée de la Seine (*figure 7*).

## 6 L'industrie pharmaceutique et la fabrication de machines et équipements fortement dépendantes de l'étranger

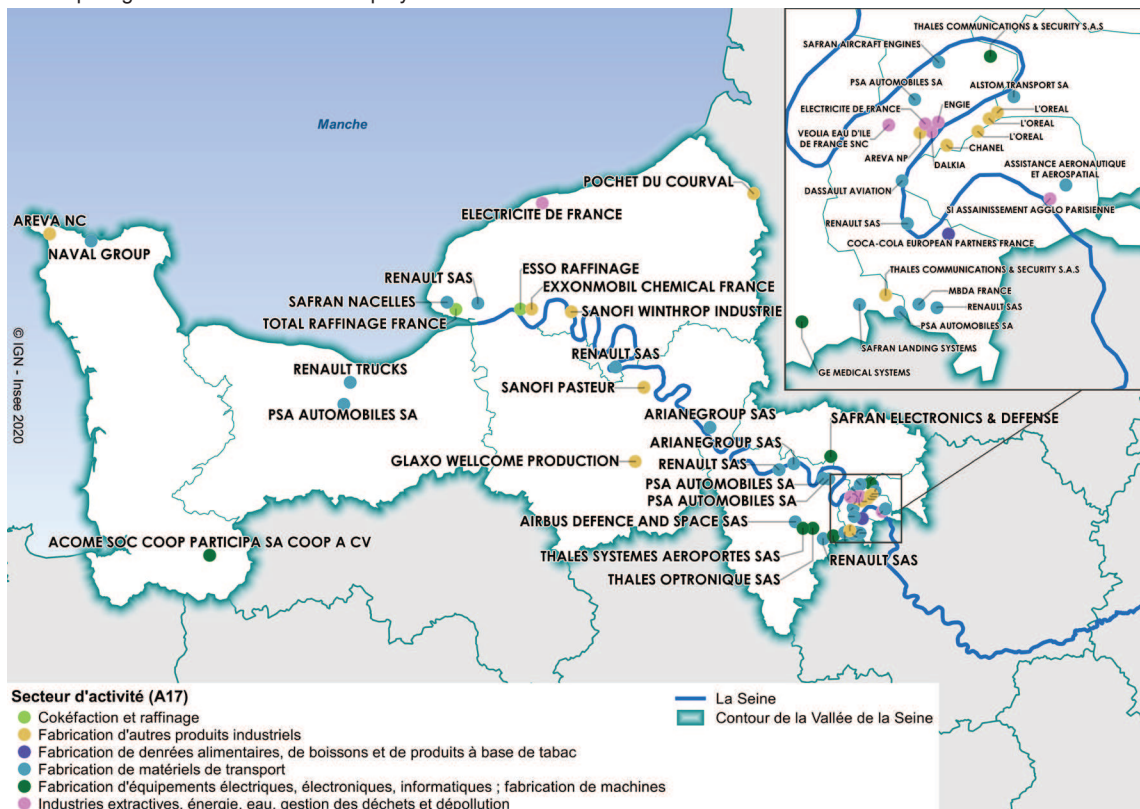
Poids économique des secteurs d'activité industriels de la Vallée de la Seine dans le total métropolitain

Secteur d'activité	Richesse dégagée		Taux de création d'entreprises moyen 2012-2017 (en %)	Taux de dépendance vis à vis de l'étranger en 2015 (en %)	Taux de dépendance vis à vis des groupes en 2015 (en %)
	Poids dans l'industrie de la Vallée de la Seine (en %)	Poids dans le total métropolitain du secteur (en %)			
Fabrication de matériels de transport	19,3	29,6	5,2	10,0	98,7
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	7,9	11,6	6,6	13,5	54,7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	15,3	33,6	8,3	2,8	99,4
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	6,3	18,0	11,8	15,6	76,1
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	4,7	22,7	13,5	4,6	81,9
Industrie chimique	10,4	31,9	6,0	32,0	98,3
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	4,2	9,2	5,6	22,1	78,8
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	5,8	26,1	5,1	27,3	96,4
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	4,2	11,9	8,1	38,2	91,8
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	3,7	30,1	12,1	11,3	67,8
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	3,1	12,9	3,2	55,3	92,2
Industrie pharmaceutique	5,4	30,9	3,1	57,0	98,7
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	2,1	10,5	14,6	20,1	74,0
Fabrication d'équipements électriques	2,6	16,3	5,8	32,1	94,3
Cokéfaction et raffinage	4,5	61,3	0,0	31,3	100,0
Industries extractives	0,4	13,2	3,4	33,0	92,4
<b>Total secteur industriel</b>	<b>100,0</b>	<b>21,2</b>	<b>9,9</b>	<b>20,0</b>	<b>85,6</b>

Sources : Insee, FEE 2017, REE 2012 à 2017, Clap et Lifi 2015

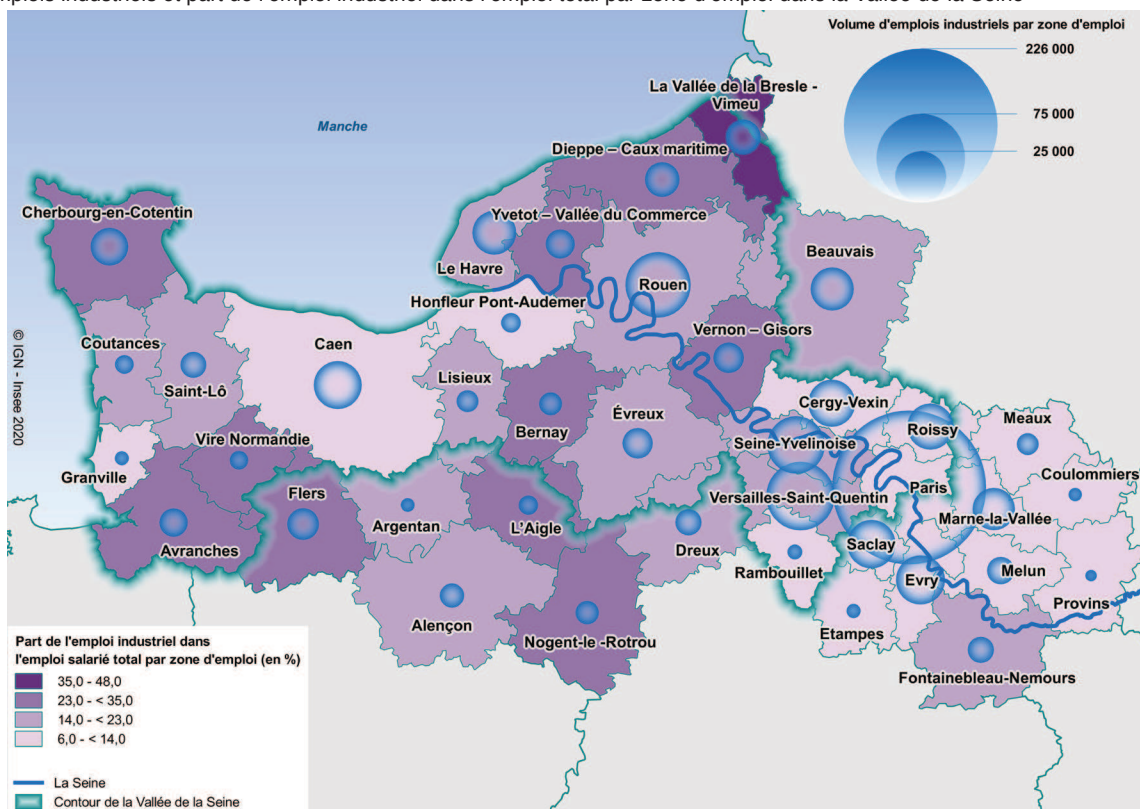
## 7 Les grands établissements employeurs concentrés autour de la Seine

Localisation des 50 plus grands établissements employeurs industriels de la Vallée de la Seine



## 8 225 000 salariés industriels dans la zone d'emploi parisienne

Volume d'emplois industriels et part de l'emploi industriel dans l'emploi total par zone d'emploi dans la Vallée de la Seine



Ces établissements, qui comptent tous plus de 1 000 salariés, sont très regroupés dans les départements des Hauts-de-Seine (17 établissements) et des Yvelines (12 établissements). D'une manière générale, ils sont très concentrés à proximité des rives de la Seine. Par ailleurs, près de la moitié de ces grands établissements exercent dans la fabrication de matériels de transport. Le secteur automobile y est particulièrement bien représenté avec plusieurs sites importants des groupes Renault et PSA. Le site Renault de Guyancourt dans les Yvelines est, de très loin, le plus gros établissement industriel de la Vallée de la Seine avec 10 300 salariés.

### La Vallée de la Bresle, terre industrielle

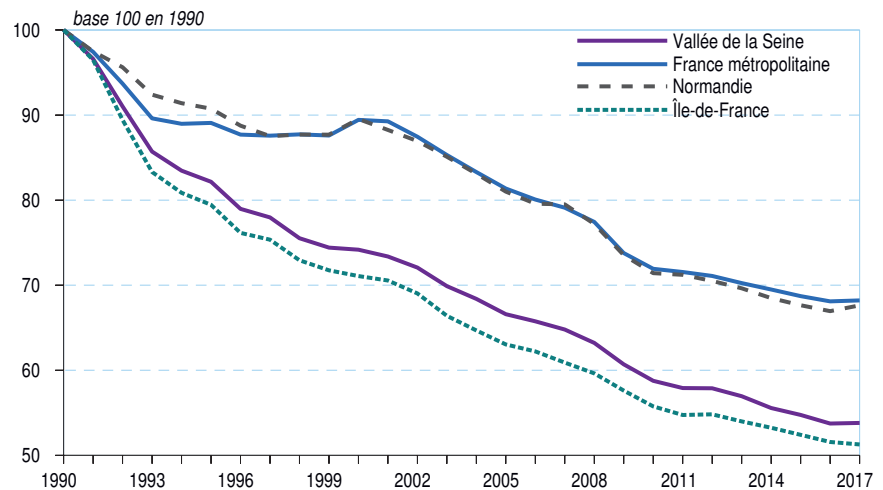
Si l'emploi industriel de la Vallée de la Seine est fortement localisé dans la partie francilienne du territoire, il pèse cependant assez peu dans l'emploi salarié total. Ainsi, il ne dépasse 15 % de l'emploi salarié total que dans deux zones d'emploi franciliennes (Versailles-Saint-Quentin et Seine-Yvelinoise) alors que c'est le cas dans la grande majorité des zones d'emploi rattachées à la Normandie (figure 8). Dans la zone d'emploi de la Vallée de la Bresle – Vimou (cœur du pôle de la Glass Vallée et leader mondial de la production de flacons de luxe en verre pour la parfumerie, les spiritueux et la cosmétique), l'emploi industriel (11 600 salariés) représente, à lui seul, près de la moitié des emplois salariés totaux. L'emploi industriel pèse également fortement tant en termes d'effectifs que de part dans l'emploi salarié total sur les zones d'emploi de Dieppe – Caux maritime (14 400 salariés et 27 % de l'emploi salarié total de la zone), de Cherbourg-en-Cotentin (17 700 ; 24 %) et du Havre (18 200 ; 16 %). Son poids dans l'emploi salarié total est également important dans les zones d'emploi d'Avranches (29 %), de Bernay (28 %) et de Vire Normandie (25 %), les industries agroalimentaires étant très présentes sur ces zones, dans celle de Vernon – Gisors (27 %) où la construction aéronautique est fortement implantée, et celle d'Yvetot – Vallée du commerce (24 %) avec le raffinage et l'industrie chimique.

### Depuis 1990, l'emploi industriel dans la Vallée de la Seine a presque diminué de moitié

En près de 30 ans, sous l'effet en particulier de la désindustrialisation commencée dans les années 1980, l'emploi industriel en

## 9 Un recul de l'emploi industriel dans la Vallée de la Seine plus fort qu'en France métropolitaine

Évolution de l'emploi salarié du secteur industriel entre 1990 et 2017



Source : Insee, Estel

France est passé de 4,5 millions de salariés à un peu plus de 3,1 millions. Ce phénomène affecte également, et de manière encore plus marquée, la Vallée de la Seine qui entre 1990 et 2017 a perdu près de 420 000 emplois salariés industriels (figure 9), soit un recul de 46 %, contre 32 % en France métropolitaine sur la même période. Cette forte baisse de l'emploi industriel cumulée à la progression de l'emploi dans les services marchands et non marchands a entraîné un net recul du poids de l'industrie dans l'emploi salarié total. Ainsi, celui-ci a diminué de moitié en près de 30 ans dans la Vallée de la Seine, passant de 18 % en 1990 à seulement 9 % en 2017.

Sur la période observée, le recul de l'emploi industriel peut se décomposer en deux phases. Il est particulièrement important entre 1990 et 1993, avec une baisse de 15 % durant cette période. Par la suite, l'emploi industriel continue de baisser de manière régulière mais moins intensément, avec tout de même un creux légèrement plus important entre 2007 et 2009 au plus fort de la crise économique.

Les deux régions sur lesquelles s'étend la Vallée de la Seine sont affectées dans des proportions différentes. Entre 1990 et 2017, le recul de l'emploi industriel est très fort en Île-de-France (- 49 %). Le poids des départements franciliens dans l'emploi industriel de la Vallée de la Seine explique d'ailleurs très largement la chute sur l'ensemble de ce territoire. Aucun d'entre eux n'est épargné. À Paris, les effectifs ont diminué des deux

tiers entre 1990 et 2017. Ils ont baissé de 59 % en Seine-Saint-Denis et de 55 % dans les Hauts-de-Seine, un peu moins nettement dans le Val-d'Oise (- 39 %) et surtout les Yvelines (- 20 %). La Normandie a plutôt bien résisté entre 1993 et 2000. Elle perd malgré tout près d'un emploi sur trois entre 1990 et 2017 soit un niveau équivalent à celui de l'industrie en France. La baisse de l'emploi industriel a été très contenue dans la Manche, - 8 % en près de 30 ans, tandis qu'en Seine-Maritime, dans le Calvados et dans l'Eure, les effectifs ont fléchi d'environ 36 %.

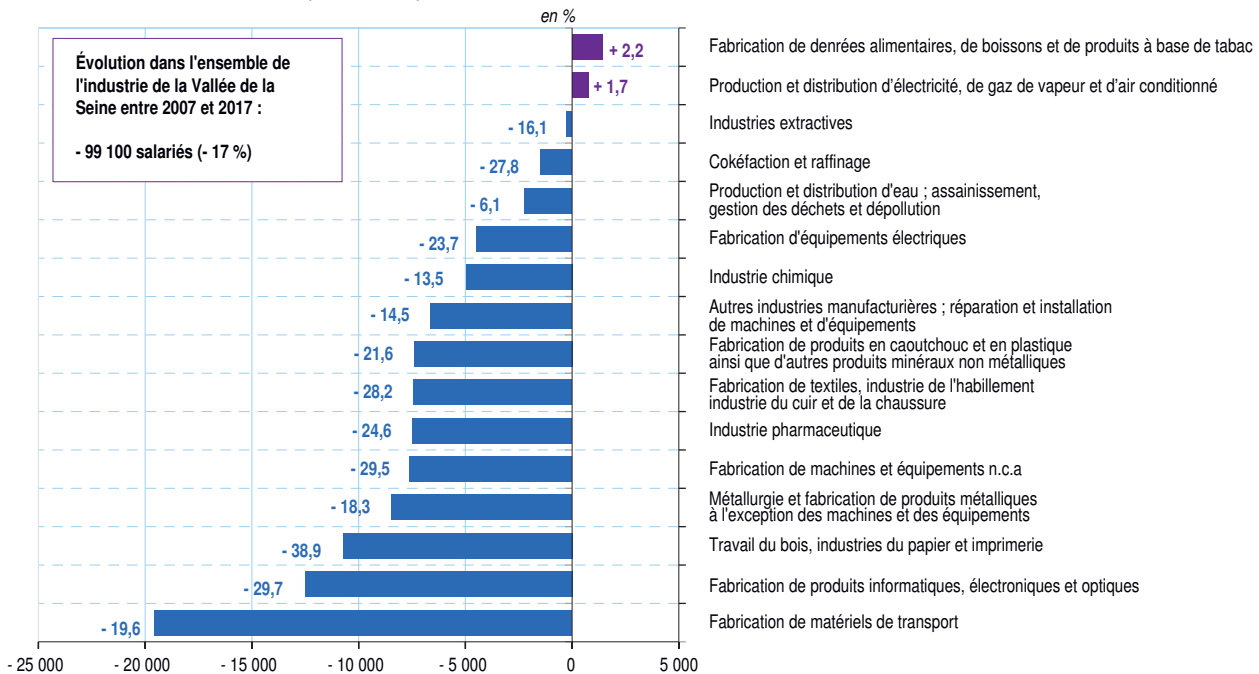
Au final, ces évolutions différenciées entre l'Île-de-France et la Normandie ont provoqué un léger transfert dans la répartition des effectifs entre les parties francilienne et normande de la Vallée de la Seine. La partie francilienne reste cependant majoritaire avec 63 % des emplois industriels en 2017 contre 71 % en 1990.

### Une baisse de l'emploi dans presque tous les secteurs

Sur une période plus récente, de 2007 à 2017, l'emploi industriel dans la Vallée de la Seine est passé de 585 000 à 486 000 salariés, soit une baisse de 17 %. Ce fléchissement concerne la quasi-totalité des secteurs d'activité de l'industrie. Le secteur de la fabrication de matériels de transport y contribue fortement puisque à lui seul, il représente 20 000 des 100 000 postes de salariés supprimés dans l'industrie dans la Vallée de la

**10 Près de 20 000 emplois en moins dans le secteur de la fabrication de matériels de transport entre 2007 et 2017**

Évolutions, absolue et relative, de l'emploi salarié par secteur de l'industrie dans la Vallée de la Seine entre 2007 et 2017



Note de lecture : le secteur de la fabrication de matériels de transport a perdu 19 600 emplois entre 2007 et 2017 soit une baisse de 19,6 % des effectifs de ce secteur  
Source : Insee, Estel

Seine (figure 10). Sur cette période, deux autres secteurs d'activité ont perdu plus de 10 000 emplois, il s'agit de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (- 12 500) et du travail du bois, industries du papier et imprimerie (- 10 700). Ce dernier secteur a subi la plus forte baisse en proportion, parmi ceux de l'industrie avec une réduction de près de 40 % de ses effectifs salariés, soit 10 points de plus que celle constatée dans le secteur au niveau métropolitain. Il est plus affecté par le développement des nouveaux moyens de communication qui réduisent l'activité des imprimeries fortement implantées sur ce territoire (47 % des salariés du secteur contre 31 % au niveau national). Le recul est important également dans quatre autres secteurs, autour de - 30 % : la cokéfaction et raffinage, la fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure, la fabrication de machines et équipements et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques. Ce dernier secteur, comme celui du travail du bois, des industries du papier et de l'imprimerie, est plus durement touché dans la Vallée de la Seine qu'au plan national (- 30 % contre - 17 %). C'est aussi le cas de l'industrie pharmaceutique : - 25 % dans la Vallée de la Seine contre seulement - 9 % en France métropolitaine.

Dans ce contexte de baisse de l'emploi quasi générale dans l'industrie, deux secteurs voient cependant leurs effectifs très légèrement augmenter sur cette période. Il s'agit de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (+ 2,2 %, soit environ 1 400 emplois supplémentaires) et de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (+ 1,7 %, soit un gain de 750 emplois). Ces deux secteurs progressent aussi faiblement sur l'ensemble du ter-

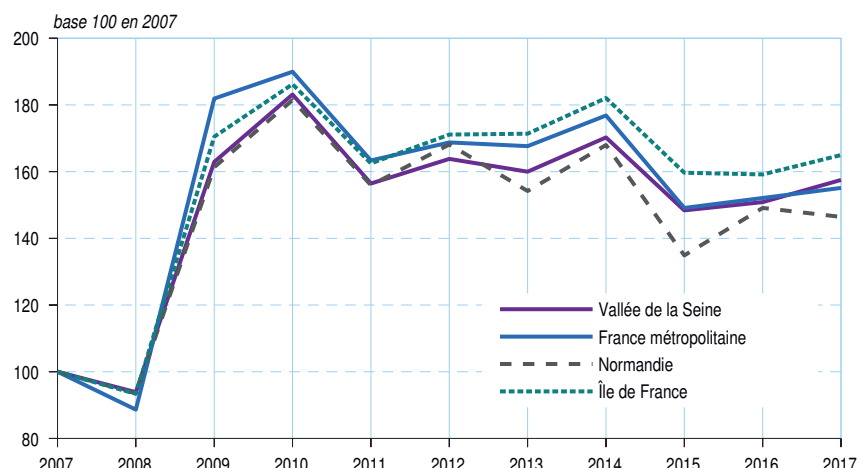
ritoire métropolitain. En revanche le secteur de la production et distribution d'eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution, qui a progressé au niveau national, perd des emplois dans la Vallée de la Seine (+ 5 % contre - 6 %).

**Hors micro-entreprises, les créations d'entreprises progressent depuis 2012**

Alors que sur la période 2007-2017 près de 100 000 emplois disparaissaient dans l'indus-

**11 L'apparition des micro-entreprises a favorisé la création d'entreprises**

Évolution des créations d'entreprises du secteur industriel entre 2007 et 2017



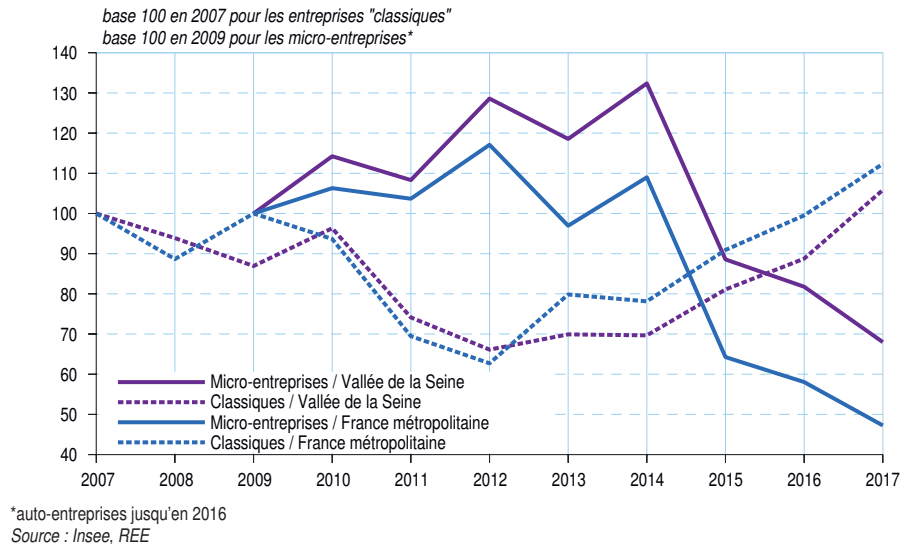
Source : Insee, REE

trie de la Vallée de la Seine, notamment des suites de la crise économique de 2008, le nombre de créations d'entreprises a progressé. En réponse à cette crise et suite à la baisse de 11 % des créations d'entreprises observée entre 2007 et 2008 en France métropolitaine, l'instauration en 2009 du régime d'auto-entreprise, devenu en 2016 micro-entreprise, a provoqué une forte hausse des créations d'entreprises. D'un peu plus de 2 000 unités par an avant la création de ce statut, le nombre de créations d'entreprises est passé ensuite à près de 4 000, dont un tiers sous le statut de micro-entreprises au cours des dernières années. Entre 2008 et 2009, les créations d'entreprises ont ainsi bondi de 70 % uniquement du fait de ces micro-entreprises (figure 11). En effet, les créations d'entreprises sous ce statut ont représenté 1 900 unités supplémentaires alors que dans le même temps les créations d'entreprises classiques reculaient de 6 % (- 150 unités ; figure 12). La hausse des créations d'entreprises s'est poursuivie entre 2009 et 2010 (+ 20 %) avant de ralentir fortement l'année suivante (- 27 %) puis de stagner autour des 4 000 créations annuelles jusqu'en 2017. Les créations sous le statut de micro-entreprise ont évolué positivement sur la période 2009-2014, en particulier dans l'industrie de la Vallée de la Seine (+ 30 % contre + 10 % en France métropolitaine). En revanche, depuis 2014, on observe un net repli des créations sous ce statut (- 65 % entre 2014 et 2017). En 2017, les créations de micro-entreprises industrielles dans la Vallée de la Seine ne représentent plus qu'un tiers de l'ensemble des créations d'entreprises contre trois sur cinq en 2012. À l'inverse, les créations d'entreprises « classiques » se sont fortement repliées durant la période 2007-2012 (- 34 %) mais ne cessent depuis d'augmenter jusqu'à dépasser en 2017, le niveau de 2007 (+ 6 % entre 2007 et 2017 dans la Vallée de la Seine). Ce regain de créations d'entreprises « classiques » est cependant moins vif qu'au niveau national (+ 12 %).

La création du statut d'auto-entrepreneur a surtout concerné trois secteurs dans l'industrie de la Vallée de la Seine : les autres industries manufacturières - réparation et installation de machines et d'équipements qui ont contribué pour près de la moitié aux créations sous ce statut, suivi de la fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (20 %) et enfin le travail du bois, industries du papier et imprimerie (15 %). Depuis 2009 et jusqu'en 2017, ces trois secteurs ont induit tous les ans entre

### 12 Depuis 2014, la création d'entreprises, hors micro-entreprises\*, s'accélère

Évolution des créations d'entreprises du secteur industriel par type de statut entre 2007 et 2017

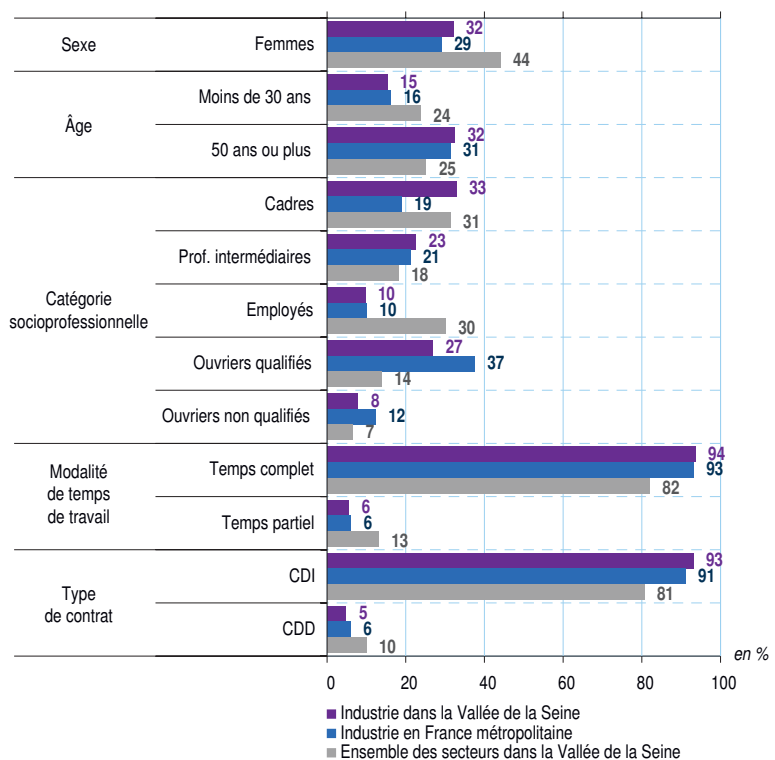


75 et 85 % des créations de micro-entreprises dans l'industrie de la Vallée de la Seine. Ainsi, en 2017, les micro-entrepreneurs représentent 40 % des 18 500 emplois non salariés de l'industrie de ce territoire. Ils sont logiquement plus présents dans les secteurs les plus actifs en termes de créations sous ce statut : la

fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (66 % des emplois non salariés de ce secteur), le travail du bois, industries du papier et imprimerie (58 %) et les autres industries manufacturières - réparation et installation de machines et d'équipements (47 %).

### 13 Un tiers des salariés à 50 ans ou plus dans l'industrie de la Vallée de la Seine

Principales caractéristiques des salariés de l'industrie (hors intérim)



Source : Insee, DADS-DSN 2017



## Un niveau de qualification plus élevé dans la Vallée de la Seine

Les salariés de l'industrie dans la Vallée de la Seine partagent des caractéristiques propres à ceux de l'industrie en général (plus d'ouvriers, moins de femmes et de jeunes que dans l'ensemble des secteurs d'activité par exemple). Cependant, ceux de la Vallée de la Seine se distinguent sur certains points de leurs homologues au plan national, que ce soit en termes de répartition par catégories socio-professionnelles ou de profil de ces salariés. L'une des principales différences est la qualification supérieure des emplois industriels. En effet, un salarié de l'industrie sur trois est cadre dans la Vallée de la Seine contre un sur cinq en France métropolitaine (figure 13). Cette surreprésentation des cadres dans la Vallée de la Seine s'explique notamment par le fait que de nombreux sites classés comme industriels en Île-de-France sont, plus souvent qu'ailleurs, des centres de conception et d'études (par exemples : le techno-centre Renault à Guyancourt, celui de PSA Peugeot Citroën à Vélizy-Villacoublay, ceux de Thalès à Vélizy-Villacoublay et Gennevilliers ou de Dassault Aviation à Saint-Cloud) avec de fortes proportions d'ingénieurs ou de techniciens et peu d'ouvriers. Plus de la moitié des salariés (56 % exactement) occupent un poste de niveau cadre ou profession intermédiaire

contre seulement 40 % au niveau national. De façon concomitante, les ouvriers sont moins représentés : un gros tiers des effectifs contre la moitié au niveau national. Le taux de féminisation, bien que généralement faible dans l'industrie, est un peu supérieur dans la Vallée de la Seine au niveau métropolitain : 32 % contre 29 %. En effet, certains des secteurs industriels où les femmes sont plus présentes sont particulièrement bien représentés dans la Vallée de la Seine (industries chimique et pharmaceutique, fabrication de textiles). Toutefois la part des femmes reste encore assez loin des 44 % observés pour l'ensemble des secteurs d'activité dans la Vallée de la Seine. En revanche, il n'y a pas de différence notable dans la répartition par grandes tranches d'âges entre les salariés industriels de la Vallée de la Seine et ceux de métropole. La part des plus de 50 ans est ainsi deux fois plus importante que celle des moins de 30 ans (32 % contre 15 % dans la Vallée de la Seine). Par ailleurs, il y a également très peu de différences concernant les temps de travail et les types de contrat entre l'industrie de la Vallée de la Seine et la moyenne métropolitaine. En lien avec un recours important à l'intérim (cf. encadré sur l'intérim), l'emploi de salariés en contrat à durée déterminée est deux fois moins fréquent dans l'industrie que dans l'ensemble des secteurs d'activité et les salariés, hors intérimaires, sont plus souvent à temps complet.

## Forte majorité de cadres dans la fabrication de matériels informatiques, électroniques et optiques

Ces constats sur l'ensemble des salariés de l'industrie dans la Vallée de la Seine sont à nuancer selon les secteurs d'activités industrielles, chacun d'eux pouvant d'une part avoir ses propres spécificités et d'autre part se distinguer dans la Vallée de la Seine. Ainsi, la prépondérance des cadres est très marquée dans le secteur de la fabrication de matériels informatiques, électroniques et optiques : trois salariés sur cinq sont cadres (figure 14), presque deux fois plus que dans l'ensemble de l'industrie dans la Vallée de la Seine (61 % contre 33 %). Ils représentent également près d'un salarié sur deux dans les domaines de la fabrication de matériels de transport et la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et plus de deux sur cinq dans la fabrication d'équipements électriques et l'industrie extractive. En revanche, certains secteurs sont toujours dominés par les emplois d'ouvriers, qualifiés principalement. C'est le cas des secteurs de la métallurgie, de la production et distribution d'eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution, de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac ainsi que de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique.

### 14 Les ouvriers majoritaires dans quatre secteurs d'activité seulement dans la Vallée de la Seine

Répartition des salariés par catégorie socioprofessionnelle et par secteur d'activité de l'industrie dans la Vallée de la Seine (en %)

Secteur d'activité	Catégorie socioprofessionnelle				
	Cadres (y compris artisans)	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés
Fabrication de matériels de transport	49,2	23,0	2,9	16,4	8,5
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	11,1	10,0	26,8	41,3	10,7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	49,1	39,8	2,9	7,7	0,5
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	26,8	22,6	10,9	33,4	6,3
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	17,2	19,3	8,8	36,4	18,3
Industrie chimique	39,9	30,7	6,6	16,9	5,9
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	21,3	16,6	7,2	44,9	10,1
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	60,9	20,7	4,6	12,4	1,5
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	22,4	18,8	7,6	39,0	12,2
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	22,6	14,6	22,1	30,3	10,4
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	36,4	25,5	8,0	25,5	4,6
Industrie pharmaceutique	33,7	41,7	3,2	18,0	3,5
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	17,8	15,9	11,8	42,7	11,9
Fabrication d'équipements électriques	40,9	19,9	7,7	23,5	8,1
Cokéfaction et raffinage	27,9	43,8	2,9	23,3	2,0
Industries extractives	41,9	12,2	13,6	30,3	2,0
<b>Total secteur industriel</b>	<b>32,9</b>	<b>22,6</b>	<b>9,7</b>	<b>26,9</b>	<b>7,9</b>

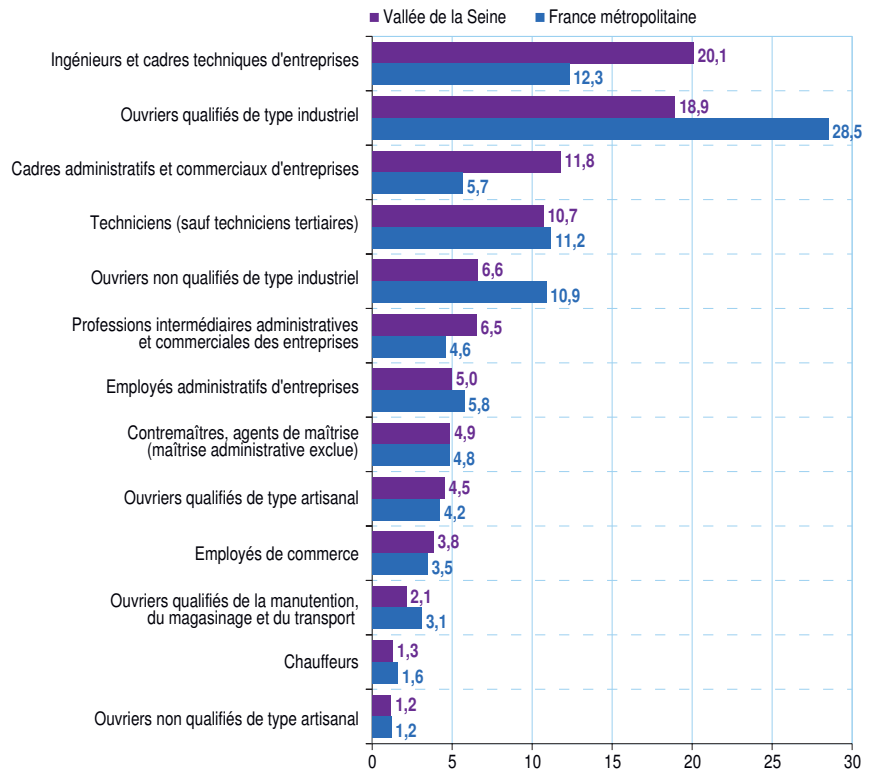
Source : Insee, DADS-DSN 2017

### Les salariés de l'industrie dans la Vallée de la Seine exercent plus souvent des fonctions d'ingénieurs, cadres techniques ou administratifs et commerciaux

La part très élevée de cadres dans l'industrie de la Vallée de la Seine se reflète également dans les grands types de métiers exercés par ses salariés. En effet, plus de 97 000 salariés industriels de ce territoire travaillent comme ingénieur ou cadre technique d'entreprise, soit 20,1 % des salariés de l'industrie dans la Vallée de la Seine (figure 15). Cette part n'est que de 12,3 % dans l'ensemble de l'industrie métropolitaine. De même, la part de cadres administratifs et commerciaux d'entreprises est deux fois plus forte qu'au niveau national (11,8 % contre 5,7 %) et celle des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises 1,4 fois plus élevée (6,5 % contre 4,6 %). Les ouvriers qualifiés de type industriel sont également très nombreux (92 000) mais leur part au sein de l'industrie de la Vallée de la Seine est nettement moins importante qu'au niveau national (18,9 % contre 28,5 %). Il en est de même pour les ouvriers non qualifiés de type industriel, seulement 6,6 % des salariés dans la Vallée de la Seine contre

### 15 Un salarié industriel sur cinq est ingénieur ou cadre technique d'entreprise dans la Vallée de la Seine

Répartition des principaux grands métiers de l'industrie de la Vallée de la Seine (en %)



Source : Insee, DADS-DSN 2017

### 16 Une part importante de salariés de 50 ans ou plus dans le travail du bois – industries du papier – imprimerie et dans la fabrication d'équipements électriques

Caractéristiques des salariés de l'industrie et taux de recours à l'intérim dans la Vallée de la Seine par secteur d'activité (en %)

Secteur d'activité	Part de femmes	Part de 50 ans ou plus	Part de CDI	Part de temps complet	Salaire horaire brut moyen (en €)	Taux de recours à l'intérim*
Fabrication de matériels de transport	21,4	36,6	97,9	96,1	25,6	10,9
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	42,7	23,1	87,2	86,9	17,9	5,7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	31,7	30,1	96,4	93,9	30,9	2,3
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	26,1	31,7	92,0	93,7	20,6	6,7
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	19,4	31,9	90,7	95,3	19,3	8,0
Industrie chimique	46,8	31,9	91,8	92,6	27,9	6,1
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	18,8	35,1	93,3	96,0	19,9	8,1
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	26,4	38,8	96,6	94,6	27,8	3,2
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	29,5	34,7	94,2	96,0	20,7	11,0
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	65,8	30,5	83,7	91,1	18,8	6,1
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	22,1	35,3	95,3	96,5	23,1	6,6
Industrie pharmaceutique	54,9	27,9	92,0	93,1	29,7	6,9
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	31,2	39,4	92,3	93,7	19,1	6,5
Fabrication d'équipements électriques	30,8	39,3	95,5	95,1	24,1	7,7
Cokéfaction et raffinage	20,2	35,7	95,3	97,5	37,1	4,6
Industries extractives	27,2	32,5	94,4	97,2	21,4	5,8
<b>Total secteur industriel</b>	<b>32,0</b>	<b>32,5</b>	<b>93,0</b>	<b>93,6</b>	<b>27,6</b>	<b>7,1</b>

\*en équivalent temps plein

Sources : Insee, DADS-DSN 2017, Flores 2017 – Dares, fichier intérim 2017

10,9 % en métropole. Nettement moins nombreux, les ouvriers qualifiés de la manutention (10 300 salariés ; 2,1 % des salariés dans la Vallée de la Seine) et les chauffeurs (6 300 ; 1,3 %) sont également sous représentés sur ce territoire (respectivement 3,1 et 1,6 % dans l'industrie métropolitaine). Enfin, plus de 52 000 salariés sont des techniciens soit environ 11 % de l'ensemble des emplois industriels de la Vallée de la Seine, un niveau équivalent à celui de l'industrie hexagonale.

### Les femmes majoritaires dans seulement deux secteurs : la fabrication de textile et l'industrie pharmaceutique

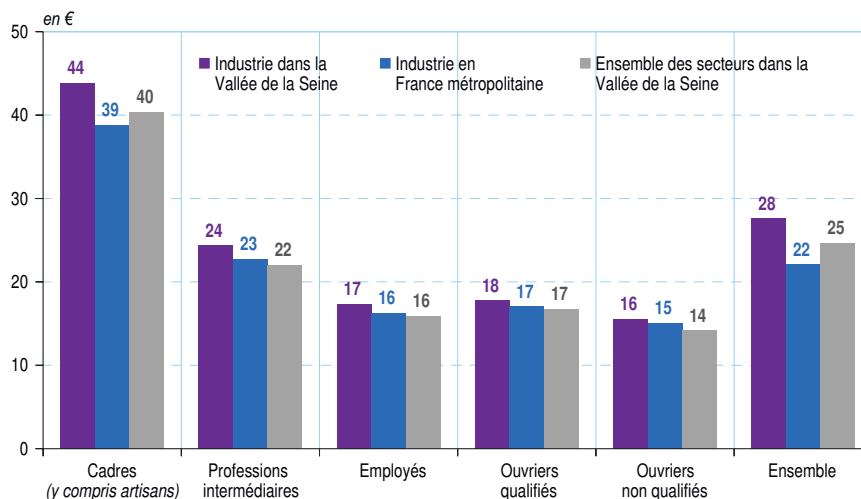
Globalement peu représentées dans l'industrie, les femmes sont cependant majoritaires dans deux secteurs de la Vallée de la Seine (figure 16) : le textile où près des deux tiers des salariés sont des femmes et les industries pharmaceutiques avec plus de la moitié (55 %). À l'opposé, elles sont peu nombreuses dans les domaines de la métallurgie et de la production et distribution d'eau (19 % dans ces deux secteurs). Les femmes étant plus souvent à temps partiel, la part de salariés à temps complet est plus faible dans les secteurs où elles sont plus présentes comme la fabrication de denrées alimentaires ainsi que dans celui de la fabrication de textiles.

La part de salariés âgés de 50 ans ou plus est particulièrement élevée dans trois secteurs, autour de 39 % contre 32,5 % dans l'ensemble de l'industrie de la Vallée de la Seine : le travail du bois - industries du papier - imprimerie, la fabrication d'équipements électriques et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques. Ce sont aussi les secteurs où l'emploi a le plus reculé entre 2007 et 2017 : de près de 40 % dans le travail du bois - industries du papier - imprimerie et de 30 % dans les deux autres.

La part de salariés en CDI, élevée dans l'industrie, l'est particulièrement dans le

### 17 Un écart de salaire de 25 % entre les salariés de l'industrie de la Vallée de la Seine et ceux de France métropolitaine

Salaire horaire brut des salariés de l'industrie dans la Vallée de la Seine



Source : Insee, DADS-DSN 2017

domaine de la fabrication de matériels de transport (98 %), secteur ayant également le recours à l'intérim le plus important (11 %).

### Des salaires plus importants dans l'industrie de la Vallée de la Seine

La plus grande qualification des emplois dans l'industrie de la Vallée de la Seine et en particulier la très grande proportion de cadres entraîne des niveaux de salaires bien supérieurs. Globalement un salarié de l'industrie de la Vallée de la Seine perçoit un salaire horaire supérieur de 25 % à celui d'un salarié de l'industrie au plan national. À cet effet de structure s'ajoute un effet territorial : pour une même catégorie socio-professionnelle, les salaires sont plus élevés dans la Vallée de la Seine, l'écart étant particulièrement important chez les cadres (44 €/h contre 39 €/h en métropole ; figure 17). Une nouvelle fois, la prépondérance de l'Île-de-France, en termes d'effectifs, explique en majeure partie le niveau global des salaires sur ce territoire. En Île-de-France, près de 40 % des salariés

de l'industrie sont cadres et perçoivent en moyenne des salaires de 41 €/h. En Normandie, seulement 14 % des salariés occupent un poste de ce niveau avec un salaire moyen moins élevé (33 €/h).

Certains secteurs d'activité offrent des salaires encore plus élevés (figure 13) : 37 €/h en moyenne dans la cokéfaction et raffinage, entre 28 et 31 €/h dans la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, les industries chimiques et pharmaceutiques et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques. Dans tous ces secteurs, la part de cadres est très importante.

À l'inverse, le salaire moyen est nettement plus faible dans les secteurs où la part d'ouvriers reste importante. Ainsi quatre secteurs proposent un salaire moyen inférieur à 20 €/h. Il s'agit de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac, la fabrication de textiles, la production et distribution d'eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution et enfin le travail du bois - industries du papier - imprimerie. ■

Zoom sur l'intérim

Un recours à l'intérim important mais moindre qu'au niveau national

Le recours à l'intérim est un moyen pour les entreprises de parer à un surcroît d'activité temporaire ou de faire face à un volume d'absences conséquent parmi ses salariés, tout en maintenant un certain niveau d'activité, comme lors des périodes de congés estivaux. C'est également une variable d'ajustement plus immédiate en termes d'emplois lorsque l'activité baisse. L'industrie a largement recours à ce type de contrat. Le poids de l'intérim dans l'ensemble des emplois salariés de l'industrie (salariés des entreprises utilisatrices + intérimaires salariés des sociétés de travail temporaire), dit taux de recours, atteint 9,1 % en France métropolitaine contre 3,4 % dans l'ensemble des secteurs d'activité. L'industrie de la Vallée de la Seine a aussi fortement recours à l'emploi intérimaire mais à un degré moindre qu'au niveau national (7,1 %). C'est près de trois fois plus que dans l'ensemble des secteurs d'activité (figure 18). Dans la Vallée de la Seine, deux secteurs de l'industrie se détachent nettement par un recours particulièrement élevé à l'intérim (proche de 11 %) : la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique et celle de matériels de transport. La métallurgie vient ensuite avec 8 %. Inversement, trois secteurs ont des taux de recours assez bas, inférieurs à 5 % : la cokéfaction et raffinage (4,6 %), la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (3,2 %) et la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (2,3 %).

L'emploi intérimaire très sensible aux aléas économiques

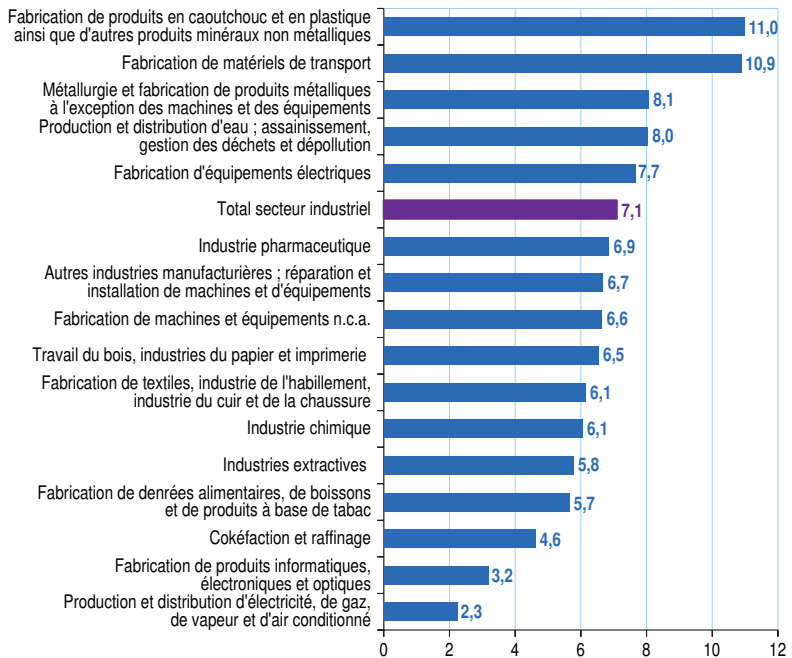
Sur l'ensemble de la période 2007-2017, l'emploi intérimaire dans l'industrie de la Vallée de la Seine a diminué de 13 %, soit presque autant que celui des salariés (figure 19). Alors que la baisse de l'emploi salarié était plutôt continue, celle de l'emploi intérimaire était soumise à de plus fortes variations. Entre 2007 et 2009, durant la crise économique, l'emploi intérimaire dans l'industrie de la Vallée de la Seine a ainsi chuté de 35 %. Il progresse les deux années suivantes (+ 23 %) avant de chuter à nouveau en 2012 et 2013 (- 15 %) pour à nouveau repartir à la hausse jusqu'en 2017. Ces mouvements reflètent bien le rôle d'amortisseur que joue l'intérim pour l'emploi salarié et en particulier pour celui de l'industrie. Les tendances sont identiques en France métropolitaine et dans la Vallée de la Seine mais un peu moins prononcées pour ce dernier territoire.

Des intérimaires plus jeunes et occupant des postes moins qualifiés que les salariés

Les caractéristiques des intérimaires sont assez différentes de celles des salariés de l'industrie (figure 20). Ils sont généralement plus jeunes et occupent souvent des postes moins qualifiés. Ce constat s'applique aussi bien aux intérimaires de l'industrie métropolitaine qu'à ceux de la Vallée de la Seine. Ils sont, en effet, plus d'un sur quatre à avoir moins de 25 ans contre seulement un sur vingt parmi les salariés de l'industrie de ce territoire. Cette part de jeunes est toutefois légèrement inférieure à celle observée parmi les intérimaires de l'industrie au niveau national (26 % contre 29 %), en lien sans doute avec une plus grande part d'intérimaires cadres et professions intermédiaires dans la Vallée de la Seine, postes habituellement occupés par des salariés plus âgés. Sur ce territoire, 3,6 % des intérimaires de l'industrie occupent un poste de niveau cadre et 10,2 % de niveau professions intermédiaires pour seulement 1,9 % et 6,8 % en métropole. Néanmoins, c'est essentiellement sur des postes d'ouvriers, qualifiés ou non qualifiés, que l'industrie a recours à l'intérim. En effet, plus des trois quarts des intérimaires de l'industrie occupent un poste d'ouvrier, alors que ce type de poste n'est occupé que par un gros tiers des salariés de l'industrie. Au même titre que pour l'ensemble des salariés de l'industrie de la Vallée de la Seine, la part d'intérimaires travaillant en tant qu'ouvrier est cependant nettement plus faible sur ce territoire qu'au plan national (78 % contre 87 %).

18 Un taux de recours à l'intérim de 11 % dans les secteurs de la fabrication de produits en caoutchouc/plastique et de matériels de transport

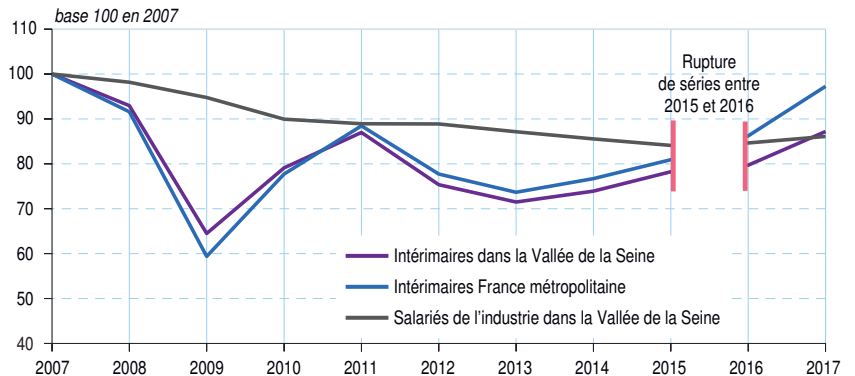
Taux de recours\* à l'intérim par secteur d'activité de l'industrie dans la Vallée de la Seine (en %)



\* Part des salariés en intérim dans l'ensemble des salariés (en équivalent temps plein)  
Sources : Dares, fichier intérim 2017 – Insee, Flores 2017 (données en équivalent temps plein)

19 L'intérim plus impacté par les variations d'activité

Évolution du nombre d'intérimaires dans l'industrie entre 2007 et 2017



Note : Du fait de l'utilisation des sources Clap puis Flores, il existe une rupture de série entre les millésimes 2015 et 2016  
Sources : Dares, fichier intérim, Insee CLAP 2007 à 2015 – Flores 2016 et 2017 (données en équivalent temps plein)

20 Plus du quart des intérimaires ont moins de 25 ans

Principales caractéristiques des intérimaires et salariés de l'industrie dans la Vallée de la Seine

en %	Intérimaires dans la Vallée de la Seine	Intérimaires en France métropolitaine	Salariés dans la Vallée de la Seine*
<b>Tranche d'âge</b>			
Moins de 25 ans	26,1	29,0	5,3
25 à 50 ans	62,6	60,7	61,2
50 ans ou plus	11,3	10,3	33,5
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>			
Cadres (y compris artisans)	3,6	1,9	34,0
Professions intermédiaires	10,2	6,8	23,4
Employés	8,5	4,6	8,4
Ouvriers qualifiés	38,7	40,3	26,8
Ouvriers non qualifiés	39,0	46,3	7,4

\*les données utilisées dans le cadre de ce tableau étant en équivalent temps plein peuvent différer légèrement de celles présentées ailleurs dans ce document et portant sur l'ensemble des salariés quelle que soit leur quotité de travail.  
Sources : Dares, fichier intérim 2017 / DADS-DSN 2017 (données en équivalent temps plein)